

## États de l'immatriculation

- Active: Actuellement immatriculée et titulaire d'un permis d'IAA au Nouveau-Brunswick.
- Non praticienne: NON titulaire actuellement d'un permis d'exercice comme IAA au Nouveau-Brunswick, mais admissible à l'obtention d'un permis d'exercice.
- Inactive : Le permis d'IAA a expiré ou le membre a démissionné et peut ne pas être admissible à obtenir de nouveau un permis de pratique ou un certificat de non-praticienne.

## • Provisoire :

- o **IAD**: Actuellement immatriculée et titulaire de permis comme IA diplômée; doit travailler sous la direction d'une IAA ou d'une i.i.
- **Temporaire :** Actuellement immatriculée et titulaire d'un permis d'exercice comme IAA pour une durée limitée et une fin spécifique.

## • Suspendu:

- Révoqué: Le permis du membre est actuellement suspendu par suite d'une instance disciplinaire de l'AIAANB, d'une préoccupation concernant l'aptitude à exercer, etc.
- Abandon volontaire: Le membre a abandonné son permis de l'AIAANB par suite d'une instance disciplinaire, d'une préoccupation concernant l'aptitude à exercer, etc

<sup>\*</sup>Si vous avez des questions au sujet de ce membre, veuillez communiquer avec l'AIAANB au 506-453-0747 ou à lpninfo@npls.ca.